

Délibération n°2022-21

Nombre d'administrateurs en exercice : 27

Présents : 12

Pouvoirs : 7

Objet : Affectation du résultat et vote du Budget supplémentaire 2022**DEPARTEMENT DE LA MARNE****CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE**

Envoyé en préfecture le 13/07/2022

Reçu en préfecture le 13/07/2022

Affiché le 13/07/2022

ID : 051-285109161-20220630-DELIB_2022_21-DE

Sur convocation en date du 24 juin 2022, le Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique territoriale de la Marne s'est réuni le 30 juin 2022 à 09h30, grande salle des fêtes de la mairie, Chemin des sports à SAINT MARTIN SUR LE PRE, sous la présidence de Monsieur Thierry MOUTON, 2^{ème} Vice-Président du Centre de gestion de la Marne.

PRESENTS - 12

- Monsieur CHAUVIERE Marcel, Adjoint au Maire de CHALONS EN CHAMPAGNE
- Madame CHOSROES Carole, Adjointe au Maire de COURTISOLS, suppléante de Mme ADNET
- Madame DESSOY Anny, Maire de LES MESNEUX
- Monsieur GORISSE Gérard, Maire de FERE CHAMPENOISE
- Madame GUENET NANSOT Sylvie, Maire de VERNEUIL
- Monsieur LEVEQUE Dominique, Maire de AY CHAMPAGNE à M. VALENTIN
- Madame LORIN Martine, Conseillère municipale à SUIPPES
- Madame MANGEOT Marie Claire, Conseillère municipale de BLANC COTEAUX
- Monsieur MIGNON Jean-Pierre, Maire de LA NEUVILLE AUX BOIS
- Monsieur MOUTON Thierry, Vice-Président de la CC VITRY, CHAMPAGNE & DER
- Madame QUENTIN Evelyne, Maire de SAINT BRICE COURCELLES
- Madame SCHULTHESS Frédérique,

ABSENTS EXCUSES

- Madame ADNET Milène, Maire de COURTISOLS
- Madame ALLARD Badia, Adjointe au Maire de REIMS
- Monsieur CASTERS Denis, Maire de ORBAIS L'ABBAYE
- Monsieur CHOQUENET Nicolas, Adjoint au Maire de FISMES
- Madame COULON Annie, Vice-Présidente du SDIS DE LA MARNE
- Monsieur DOUCET René, Vice-Président de la CA CHALONS EN CHAMPAGNE
- Madame DUBOIS Pascale, Conseillère Municipale de SAINT MEMMIE
- Monsieur FORTUNE Jean-Pierre, Conseiller départemental de la Marne
- Monsieur GERLOT Yves, Maire de CLESLES
- Madame LAPIE Edith, Conseillère municipale de CORMONTREUIL
- Madame MAZY Christine, Vice-Présidente de la CA EPERNAY COTEAUX ET PLAINE DE LA CHAMPAGNE
- Monsieur NOEL Franck, Conseiller communautaire délégué de la CU du GRAND REIMS
- Madame PARE Andrée, Conseillère municipale de SERMAIZE LES BAINS
- Monsieur VALENTIN Patrice, Président du Centre de gestion, Maire d'ESTERNAY
- Madame VEGA, adjointe au Maire de VITRY LE FRANCOIS,
- Monsieur VERGEZ Marcel, Maire de VENLAY
- Mme GUINOT Caroline, Agent Comptable de l'Etablissement

AVAIENT DONNE POUVOIR – 7

- Mme ADNET à Mme CHOSROES
- M. CHOQUENET à Mme SCHULTHESS
- Monsieur DOUCET à M. CHAUVIERE
- Mme DUBOIS à M. GORISSE
- Mme MAZY à M. LEVEQUE
- M. VALENTIN à Mme DESSOY
- Madame VEGA, pour M. MOUTON,

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION

- Madame Géraldine GROPETTI, Directrice du Centre de gestion, secrétaire de séance
- Madame Dany LEMPEREUR, Directrice du pôle Ressources internes du CDG51

L'ordre du jour appelle la question suivante : : **Affectation du résultat et vote du Budget supplémentaire 2022**

AFFECTATION DU RESULTAT :

Le compte administratif proposé à l'adoption du Conseil dégage excédent de fonctionnement de **3 365 313.44 €** (3 133 231.85 € au 31/12/2020 + 232 081.59 € résultat exercice 2021)

Le résultat d'investissement s'élève à **1 616 711.61 €** (1 727 470.73 € au 31/12/2020 + déficit de 110 759.12 € résultats d'exercice 2021).

Il n'entraîne pas de besoin de financement de cette section.

Il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement au budget supplémentaire de l'exercice 2022 au titre des recettes de fonctionnement pour un montant de **3 365 313.44 €**

Le Conseil d'Administration, en application de l'instruction comptable M832,

Après avoir approuvé, le 30 juin 2022, le compte administratif 2021 qui présente un excédent de fonctionnement (hors restes à réaliser) d'un montant de **3 365 313.44 €**.

Constatant que la section d'investissement dudit compte administratif fait apparaître

Un solde d'exécution global de

1 616 711.61 €	}	Entraînant un besoin : de financement s'élevant à	0 €
Un solde de restes à réaliser de			
0			

Considérant les besoins recensés pour l'exercice 2021,

Considérant que le budget de 2021 comportait en prévision, un virement de la section de fonctionnement (cpt 023) à la section d'investissement (cpt 021) de **105 000.00 €**,

❶ décide, sur proposition du Président, d'affecter au budget supplémentaire de l'exercice 2022 le résultat, comme suit :

- Affectation en réserves (compte 1068) financement de la section d'investissement :	0 €
- Report en section de fonctionnement : (ligne 002 en recettes)	3 365 313.44 €

② l'assemblée indique qu'il sera procédé à l'inscription au budget supplémentaire 2022 des crédits suivants, relatifs à la section d'investissement :

Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement		
Compte	Intitulé	Montant	Compte	Intitulé	Montant
001	Solde d'exécution négatif reporté		001	Solde d'exécution positif reporté	1 616 711.61€
			1068	Excédents de fonct. Capitalisés	
	Restes à réaliser	0		Restes à réaliser	0
	Dépenses nouvelles	1 662 921.61€		Recettes nouvelles	46 210.00 €
	détaillées au B.S			détaillées au B.S	
			021	Virement de la section de fonc.	
Montant total des dépenses		1 836 508.14€	Montant total des recettes		1 662 921.61€

En ce qui concerne la section de fonctionnement, il sera procédé à l'inscription des crédits suivants :

Dépenses de fonctionnement			Recettes de fonctionnement		
Compte	Intitulé	Montant	Compte	Intitulé	Montant
002	Déficit de fonctionnement reporté		002	Excédent de fonctionnement reporté	3 365 313.44 €
	Restes à réaliser	0		Restes à réaliser	0
668 et ...	Dépenses nouvelles,	3 658 061.91 €		Recettes nouvelles,	292 748.47 €
	détaillées au B.S			détaillées au B.S	
023	Virement à la section d'inv.				
Montant total des dépenses		3 658 061.91 €	Montant total des recettes		3 658 061.91 €

VOTE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE

Envoyé en préfecture le 13/07/2022
 Reçu en préfecture le 13/07/2022
 Affiché le 13/07/2022
 ID : 051-285109161-20220630-DELIB_2022_21-DE

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil d'Administration adopte le budget supplémentaire 2022 comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

ART.	LIBELLE	BP/RAR/BS 2021	CA 2021 Prévisionnel	RAR 2021	BP 2022	TOTAL 2022 BP/RAR/BS
10	APPORTS, DOTATIONS ET RESERVES	11 893,00	11 892,64	-	9 850,00	9 850,00
13	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	753,41	753,41	-	-	-
1318	Autres subventions d'équipement	753,41	753,41	-	-	-
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	-	-	-	-	5 000,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	-	-	-	-	-
28	AMORTISSEMENT DES IM.CORP.	49 008,00	48 143,24	-	39 400,00	39 400,00
	SOUS TOTAL	61 654,41	60 789,29	-	49 250,00	54 250,00

ART.	LIBELLE	BP/RAR/BS 2020	CA 2021	RAR 2021	BP 2022	TOTAL 2021 BP/RAR/BS
001	EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE	1 727 470,73				1 611 711,61
021	VIREMENT De LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	105 000,00				
	TOTAL	1 894 125,14	60 789,29	-	49 250,00	1 665 961,61

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

ART.	LIBELLE	BP/RAR/BS 2021	CA 2021	RAR 2021	BP 2022	TOTAL 2022 BP/RAR/BS
001	DEFICIT D' INVESTISSEMENT REPORTE					-
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	121 802,00	121 802,00			-
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	122 511,08	4 273,87	-	27 540,00	45 040,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	56 073,00	42 972,54		21 710,00	50 420,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FIN.	1 593 739,06	2 500,00	-	-	1 570 501,61
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	TOTAL	1 894 125,14	171 548,41	-	49 250,00	1 665 961,61

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

ART.	LIBELLE	BP/RAR/BS 2021	CA 2021	RAR 2021	BP 2022	TOTAL 2022 BP/RAR/BS
013	ATTENUATION DE CHARGES	53 000,00	125 910,73	-	90 000,00	90 000,00
70	VENTES DE PRODUITS, PRESTATION	2 634 837,00	2 462 003,55	-	2 579 900,00	2 579 900,00
74	DOTATIONS, SUBVENT° ET PARTICIPATIONS	32 052,00	45 293,57	-	72 000,00	72 600,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	608,42	1 316,92	-	1 100,00	1 100,00
76	PRODUITS FINANCIERS	100,00	86,91			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	182,64	4 026,44	-	2 000,00	2 000,00
78	REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	121 802,00	121 802,00			-
	SOUS TOTAL	2 842 582,06	2 760 440,12	-	2 745 000,00	2 745 600,00
002	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	3 133 231,85	-			3 365 313,44
	TOTAL	5 975 813,91	2 760 440,12	-	2 745 000,00	6 110 913,44

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

ART.	LIBELLE	BP/RAR/BS 2021	CA 2021	RAR 2021	BP 2022	TOTAL 2022 BP/RAR/BS
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 440 513,91	439 046,90	-	471 000,00	3 578 743,44
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	88 661,00	91 735,11	-	101 080,00	106 980,00
61	SERVICES EXTERIEURS	185 088,00	168 872,70	-	207 020,00	193 636,47
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	3 164 764,91	176 735,02	-	161 200,00	3 276 214,97
63	Autres impôts, Taxes et Versements	2 000,00	1 704,07	-	1 700,00	1 912,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	2 105 055,00	1 867 421,27	-	2 014 000,00	2 246 600,00
62	Autres services extérieurs	5 600,00	3 934,90	-	4 500,00	7 000,00
63	Impôts, Taxes & versements rémunérés	27 045,00	24 819,57	-	27 200,00	43 200,00
64	CHARGES DE PERSONNEL	2 072 410,00	1 838 666,80	-	1 982 300,00	2 196 400,00
	Autres charges	305 257,00	221 890,36	-	260 000,00	285 570,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	256 237,00	161 355,75	-	215 830,00	236 400,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	20 000,00	12 391,37	-	4 770,00	4 770,00
68	Dotations aux amortissements	49 008,00	48 143,24	-	39 400,00	44 400,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	105 000,00				
	SOUS TOTAL	5 975 813,91	2 528 358,53	-	2 745 000,00	6 110 913,44
	EXCEDENT REPORTABLE					
002	DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTE					
Total		5 975 813,91	2 528 358,53	-	2 745 000,00	6 110 913,44

Le Président certifie le caractère exécutoire
de la présente délibération reçue à la
Préfecture le et affichée le
.....

Le Président,

Pour extrait conforme,
Le Président

Patrice VALENTIN



CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DE LA MARNE

SUPPLEMENTAIRE 2022

ARRETE - SIGNATURES

Présenté par
A Châlons en Champagne
le 30 juin 2022

Nombre de membres en exercice 27
 Nombre de membres présents 12 + 7 pouvoir
 Nombre de suffrages exprimés 19

VOTES : Contre0.....
 Pour19.....
 Abstention0.....

Date de convocation : Le

Délibéré par le Conseil d'Administration, à Châlons en Champagne, le 30 juin 2022

Les membres du Conseil d'Administration,

Mme ADNET Milène, pouvoir à Mme Chastot	Mme ALLARD Badia, pouvoir à	Mr CASTERS Denis, pouvoir à	Mr CHAUVIERE Marcel, pouvoir à
signature	signature	signature	signature
Mr CHOQUENET Nicolas, pouvoir à M ^{re} Schuller	Mme COULON Annie, pouvoir à	Mme DESSOY Anny, pouvoir à	Mr DOUCET René, pouvoir à M ^{re} Chauviere
signature	signature	signature	signature
Mme DUBOIS Pascale, pouvoir à M ^{re} Gorisse	Mr FORTUNE Jean Pierre, pouvoir à	Mr GERLOT Yves, pouvoir à	Mr GORISSE Gérard pouvoir à
signature	signature	signature	signature
Mme GUENET NANSOT Sylvie, pouvoir à	Mme LAPIE Edith, pouvoir à	Mr LEVEQUE Dominique, pouvoir à	Mme LORIN Martine, pouvoir à
signature	signature	signature	signature
Mme MANGEOT Marie-Claire, pouvoir à	Mme MAZY Christine, pouvoir à M ^{re} Leveque	Mr MIGNON Jean-Pierre, pouvoir à	Mr MOUTON Thierry, pouvoir à
signature	signature	signature	signature
Mr NOEL Franck, pouvoir à	Mme PARE Andrée, pouvoir à	Mme QUENTIN Evelyne, pouvoir à	Mme SCHULTHESS Frédérique, pouvoir à
signature	signature	signature	signature
Mr VALENTIN Patrice pouvoir à Mme Dessoy	Mme VEGA Catherine, pouvoir à M ^{re} Norton	Mr VERGEZ Marcel, pouvoir à	
signature	signature	signature	